

# RAPPORT D'ACTIVITES 2017

## LES POINTS-CLES DE L'ANNEE

- Création de nouvelles commissions et groupes de travail
- Nouveau site internet de l'URML
- Chevalet des principaux actes en médecine générale et affiche « nomenclature »
- Multiplication et succès des actions vers les internes de médecine générale
- Réalisation de l'expérimentation télé-ECG
- Lancement de l'expérimentation interprétariat
- Guide d'aide à la prise en charge des populations socialement vulnérables
- Création d'un cahier des charges régional des équipes de soins primaires
- Etude de l'impact de Chirurgie ambulatoire
- Protocoles de suivi conjoint médecins généralistes / pédiatres
- Etude des sites de prise de rendez-vous
- Premières réunions de territoire
- Formation à la gestion de projets et au système de santé

## TABLE DES MATIERES

1 Amélioration de l'articulation entre spécialités de premier et de second recours libéral.....	4
1.1 Commission transversale « outils de coordination MG/spécialistes de second recours en libéral ».....	4
Annuaire .....	4
Etudier les sites de prise de RDV par internet disponibles sur le marché .....	4
Aider la formation des secrétariats médicaux pour la gestion des conflits.....	4
Réfléchir à des outils et méthodes pour faciliter le développement de consultation de second recours en libéral de proximité dans les petites et moyennes villes.....	4
1.2 Coopération MG/cardiologie libérale.....	5
1.3 Coopération MG/pédiatrie libérale.....	5
1.4 Coopération MG/dermatologie libérale.....	5
1.5 Coopération MG/néphrologue insuffisance rénale .....	6
1.6 Coopération MG/psychiatres.....	6
1.7 Coopération entre spécialités en imagerie médicale .....	6
2. Etudes .....	7
2.1 Etude sur l'impact de la chirurgie ambulatoire .....	7
2.2 Panel médecins généralistes .....	7
2.3 Accès aux données de santé.....	7
3 Favoriser l'installation .....	8
3.1 Leviers de l'installation en médecine générale.....	8
3.2 Démographie et leviers de l'installation dans les spécialités de second recours libéral.....	8
4. Informer et accompagner les médecins libéraux dans les territoires.....	9
Loire Atlantique .....	9
Vendée.....	9
Sarthe .....	9
5. Innover dans la coordination interprofessionnelle.....	10
5.1 Commission exercice équipes de soins primaires.....	10
5.2 Communautés professionnelles de territoires de santé.....	10
6. Outils pour l'exercice .....	11
6.1 Précarité et interprétariat en médecine libérale.....	11
6.2 Périmètre de la consultation et outils d'aide à la cotation en médecine générale libérale.....	11
6.3 Financement de la participation des médecins libéraux aux réunions de concertation pluridisciplinaire en cancérologie (RCP) de 2016.....	12
6.4 Soins non programmés.....	12
6.5 Simplification administrative.....	12

6.6 Groupes Qualité (APIMED) .....	12
6.7 Une nouvelle commission pédiatrie .....	12
7 Actions d'information et de communication .....	13
7.1 Journal .....	13
7.2 Sites Internet .....	13
7.3 Lettre électronique (newsletter) .....	13
8. Partenariats .....	14
8.1 Mise en œuvre des contractualisations avec l'ARS .....	14
8.2 Développement du partenariat avec l'Assurance Maladie .....	14
8.3 Partenariats avec les URPS .....	14
8.4 Partenariat avec les syndicats d'internes de médecine générale .....	15
8.5 La conférence nationale des URPS-ML et les Rencontres de La Baule .....	15
9. Instances de concertations où siègent des médecins représentant l'URML .....	16
10 Fonctionnement de l'URML .....	17
10.1 Gestion de l'Union : Bureaux et Assemblées générales .....	17
10.2 Personnel de l'URML .....	17
10.3 Locaux .....	17

## 1 AMELIORATION DE L'ARTICULATION ENTRE SPECIALITES DE PREMIER ET DE SECOND RECOURS LIBERAL

### 1.1 COMMISSION TRANSVERSALE « OUTILS DE COORDINATION MG/SPECIALISTES DE SECOND RECOURS EN LIBERAL »

---

#### ANNUAIRE

Ce projet vise à mettre à disposition des médecins libéraux, les numéros de téléphone directs des médecins.

En 2017, un annuaire a été proposé sur le nouveau site de l'URML. Mais l'alimentation spontanée par les médecins ne fonctionne pas, compte tenu notamment du niveau de sécurisation nécessaire. L'annuaire n'est pas suffisamment exhaustif.

Ce projet est interrompu. L'URML réétudie la procédure et les moyens pour pouvoir créer un annuaire et s'assurer de sa mise à jour. Une étude de faisabilité est en cours. Une alternative possible est le répertoire organisé des ressources (ROR), projet national.

---

#### ETUDIER LES SITES DE PRISE DE RDV PAR INTERNET DISPONIBLES SUR LE MARCHE

L'URML a fait appel à un cabinet conseil. Une étude comparative des sites de prise de rendez-vous en ligne a été réalisée, publiée sur le site de l'URML, avec des conseils de bonne pratique.

---

#### AIDER LA FORMATION DES SECRETARIATS MEDICAUX POUR LA GESTION DES CONFLITS

Des prestataires ont été recherchés en 2017, pour commencer l'expérimentation de ces formations en 2018.

---

#### REFLECHIR A DES OUTILS ET METHODES POUR FACILITER LE DEVELOPPEMENT DE CONSULTATION DE SECOND RECOURS EN LIBERAL DE PROXIMITE DANS LES PETITES ET MOYENNES VILLES

Cet objectif n'a pas fait l'objet de développements en 2017. Les freins au développement des cabinets secondaires (financiers, fiscaux, administratifs...) ont été identifiés.

## 1.2 COOPERATION MG/CARDIOLOGIE LIBERALE

L'expérimentation de télé-interprétation des ECG adressés par les MG aux cardiologues s'est déroulée sur 2017. Elle fait l'objet d'un cofinancement de l'ARS. Le tableau ci-dessous est un état des lieux au 15 octobre 2017.

NOMBRE DE MEDECINS ADHERENTS AU 15/10/2017					
	44 – LOIRE ATLANTIQUE		72 - SARTHE		
	MG	CARDIO	MG	CARDIO	TOTAL
AVANT LE 31/12/2016	117	12	54	14	197
DU 01/01 AU 30/06/2017	91	24	0	0	115
APRES LE 01/07/2017	15	1	0	0	16
TOTAL	223	37	54	14	328

NOMBRE DE FICHES TELE ECG TRANSMISES AU 15/10/2017			
	44 – LOIRE ATLANTIQUE	72 - SARTHE	TOTAL
AVANT LE 31/12/2016	149	14	163
DU 01/01 AU 30/06/2017	424	18	442
APRES LE 01/07/2017	548	23	571
TOTAL	1121	55	1176

L'expérimentation en Loire Atlantique a bien fonctionné, avec une extension en 3 étapes sur l'ensemble du département. Cette expérimentation utilise principalement la télécopie et les messageries. L'objectif des 1000 ECG transmis a été atteint à la fin de l'expérimentation prévue octobre 2017. Le nombre de médecins généralistes et cardiologues adhérents est important.

L'expérimentation en Sarthe a permis de tester la plateforme télémédecine QIMED, ce qui n'a pas permis le déploiement à l'échelle du département.

Une thèse de médecine générale a permis de réaliser une évaluation intermédiaire en mars 2017.

Les questionnaires de fin d'expérimentation ont été adressés en octobre 2017.

Le rapport d'évaluation est prévu pour janvier 2018.

L'activité de télé-expertise se poursuit en Loire Atlantique fin 2017.

## 1.3 COOPERATION MG/PEDIATRIE LIBERALE

Des protocoles de coopération et de suivi conjoint des enfants ont été finalisés : troubles neurodéveloppementaux, puberté précoce, retard de croissance staturo-pondérale.

L'annuaire des pédiatres de la région a été diffusé sur le site à titre expérimental. Sa mise à jour et son évolution dépendent du projet d'annuaire régional de toutes spécialités (cf. 1.1).

## 1.4 COOPERATION MG/DERMATOLOGIE LIBERALE

En 2017, la commission a testé la plateforme QIMED, et commencé l'écriture d'un projet.

## 1.5 COOPERATION MG/NEPHROLOGUE INSUFFISANCE RENALE

La commission a été formée en 2017. Le projet a été déposé à l'ARS et l'Assurance Maladie. Il donne lieu à nouveau financement de l'ARS. Il s'inscrit dans le cadre d'une expérimentation nationale pour laquelle les Pays de la Loire sont pilotes. Le projet comprend trois volets :

- L'expérimentation de réunions téléphoniques structurées entre le médecin généraliste et le néphrologue autour du parcours de soins de patients (stade 3B, mise en place de traitement conservateur, ...)
- Le dépistage de l'insuffisance rénale par un partenariat avec les laboratoires de biologie (URPS biologie)
- L'information des patients sur les médicaments néphrotoxiques (en partenariat avec l'URPS pharmaciens et l'Assurance Maladie)

## 1.6 COOPERATION MG/PSYCHIATRES

La commission ne s'est pas constituée en 2017.

## 1.7 COOPERATION ENTRE SPECIALITES EN IMAGERIE MEDICALE

Cette nouvelle commission a pour objet de créer un lieu de partage d'information entre les radiologues libéraux de la région, d'améliorer l'articulation entre les radiologues et les cliniciens, et de créer un lieu de dialogue entre spécialités qui réalisent le même type d'examens d'imagerie.

## 2. ETUDES

### 2.1 ETUDE SUR L'IMPACT DE LA CHIRURGIE AMBULATOIRE

Une étude médico économique interrégionale a été réalisée en 2017 par un cabinet conseil, pour évaluer l'impact de la chirurgie ambulatoire sur les dépenses de santé et les organisations des praticiens libéraux.

### 2.2 PANEL MEDECINS GENERALISTES

Porté par l'Observatoire régional de la santé (ORS) et l'URML des Pays de la Loire depuis 2007, ce panel est un échantillon représentatif de 500 généralistes de la région. Ils sont interrogés sur différents thèmes propres à leur activité ou d'intérêt de santé publique. Il est mis en œuvre en partenariat avec la DREES (Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques du Ministère chargé de la santé), et les ORS, ainsi qu'avec les URPS-ML de deux autres régions (PACA et Poitou-Charentes). Les études du Panel sont disponibles sur [www.santepaysdelaloire.com](http://www.santepaysdelaloire.com) et [www.urps-ml-paysdelaloire.fr](http://www.urps-ml-paysdelaloire.fr) (rubrique Publications). Il bénéficie d'un cofinancement de l'Agence régionale de santé (ARS) et de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES).

Un groupe de lecture de l'URML est sollicité à chaque fois qu'une exploitation des résultats est réalisée. Publications 2017 :

- **Hospitalisation à domicile** : attitudes et pratiques des médecins généralistes dans les Pays de la Loire. Exploitation de questions régionales du Panel d'observation des pratiques et des conditions d'exercice en médecine générale. Note de résultats.
- **Accès aux spécialités libérales de second recours** : attitude et pratiques des médecins généralistes des Pays de la Loire.

### 2.3 ACCES AUX DONNEES DE SANTE

L'URML a un accès aux données de santé du système national des données de santé. Son niveau d'accès lui permet d'avoir des données agrégées issues des facturations par l'Assurance Maladie, à l'exception des données individuelles des praticiens.

L'URML est membre de l'institut statistique des professions de santé libérales (ISPL), qui est une association d'Unions de médecins libéraux bénéficiant d'un savoir-faire en matière de requête dans le système national des données de santé et offrant des services de requêtes et de conseil à ses membres.

En 2017, l'URML a demandé une requête pour évaluer l'impact des actions ECG en région sur la cotation des ECG par les médecins généralistes, et une étude cartographique sur les flux vers les spécialistes.

### 3 FAVORISER L'INSTALLATION

#### 3.1 LEVIERS DE L'INSTALLATION EN MEDECINE GENERALE

Plusieurs commissions et groupes de travail ont traité cet objectif :

- La commission des leviers à l'installation, a permis d'échanger entre élus de différents territoires, et a encouragé les liens et synergies entre le site [rempla-paysdelaloire.org](http://rempla-paysdelaloire.org), géré par l'URML, et la page Facebook régionale des remplaçants, gérée par une médecin jeune installée.
- La commission sur les formations à l'installation a réalisé un module sur l'installation, pour les internes de la Faculté de médecine de Nantes. Ce module a été décliné et est maintenant prêt à être dupliqué dans d'autres départements.
- Des commissions nouvelles ont été créées en Vendée et en Sarthe pour améliorer les liens avec les internes de médecine générale. En Vendée, une plaquette sur l'offre de stages du département, et un colloque réunissant plus de 100 internes de médecine générale vendéens ont été réalisés (en partenariat avec le syndicat des internes de la Faculté de Nantes et la coordination des enseignants généralistes Loire Atlantique-Vendée. En Sarthe, un colloque réunissant plus de 50 internes sarthois a été organisé en lien avec le département de médecine générale et le syndicat des internes de médecine générale d'Angers.
- La mission de médecins facilitateurs de l'installation est expérimentée depuis mi-2017 en Vendée. 2 médecins ont été recrutés pour rencontrer les internes, recenser les besoins d'installation des jeunes médecins et les cabinets cherchant des successeurs.

Les actions réalisées en Vendée font l'objet d'un cofinancement par l'ARS.

Une convention avec le syndicat des internes de médecine générale de l'ouest (SIMGO) a été signée, pour soutenir le partenariat avec ce syndicat, structurer les projets dans la durée. Une démarche du même type a été initiée vis-à-vis de l'IMGA, autre syndicat des internes de médecine générale d'Angers.

Le site [rempla-paysdelaloire.org](http://rempla-paysdelaloire.org) a vu une hausse des inscriptions (1 à 2 nouveau médecin inscrit par jour en moyenne sur 2017), et une hausse du nombre d'annonces de succession/collaboration.

L'URML a participé aux « Nuits de l'installation » organisées par l'ARS (interventions publiques).

#### 3.2 DEMOGRAPHIE ET LEVIERS DE L'INSTALLATION DANS LES SPECIALITES DE SECOND RECOURS LIBERAL

Les Doyens des Facultés de Nantes et d'Angers ont été rencontrés, pour comprendre les moyens de développement de stages dans des spécialités hors médecine générale, dans le cadre de la réforme du troisième cycle des études médicales.

L'URML siège désormais à la commission d'agrément des stages et la commission de répartition des postes d'internes.



## 4. INFORMER ET ACCOMPAGNER LES MEDECINS LIBERAUX DANS LES TERRITOIRES

### LOIRE ATLANTIQUE

Les élus ont expérimenté une première réunion d'information de territoire, sur Saint Nazaire/Presqu'île. L'objectif est de créer un modèle de réunion reproductible dans tous les territoires basés sur la diffusion d'informations sous formes de fiches, d'ateliers et collecte d'informations.

### VENDEE

Les élus de Vendée ont lancé plusieurs initiatives : enquête auprès des médecins généralistes sur la démographie médicale et les zonages, réunions d'information et d'échanges avec les médecins libéraux dans les secteurs de Pouzauges/Chantonay et de Luçon/Jard-sur-mer. Le groupe a travaillé sur le sujet des fonctions d'appui aux médecins généralistes et établi une note d'expression des besoins, communiquée à l'ARS.

### SARTHE

Une réunion de territoire a été organisée en Nord Sarthe (Mamers).

## 5. INNOVER DANS LA COORDINATION INTERPROFESSIONNELLE

### 5.1 COMMISSION EXERCICE EQUIPES DE SOINS PRIMAIRES

L'objectif est de développer et faire reconnaître la coordination des soins primaires à travers des équipes de soins primaires (ESP) plus souples que les maisons de santé. L'URML et l'URPS infirmiers ont recruté une chargée de mission et formé des groupes de travail pour étudier les besoins et la faisabilité des ESP, rédiger un cahier des charges et proposer, en lien avec l'ARS, un dispositif d'accompagnement.

Ces éléments sont achevés fin 2017, notamment avec la création d'une association dédiée aux ESP-CLAP (Coordination locale autour de patients). L'expérimentation doit commencer en 2018.

### 5.2 COMMUNAUTES PROFESSIONNELLES DE TERRITOIRES DE SANTE

L'URML a demandé une étude de cartographie à l'URML du Centre Val de Loire, pour réfléchir à des territoires de futures CPTS. Une commission a été créée pour réfléchir à une méthode de construction de CPTS applicable dès 2018. Une concertation inter-URPS a débuté fin 2017, pour aboutir à une vision partagée des CPTS et des méthodes d'accompagnement.

## 6. OUTILS POUR L'EXERCICE

L'URML accompagne ou développe des actions et projets dont l'objectif est d'être utile directement pour la pratique des médecins libéraux, au service des patients.

### 6.1 PRECARITE ET INTERPRETARIAT EN MEDECINE LIBERALE

Le projet, cofinancé par l'ARS, s'est mis en place en 2017 :

- Réalisation, pour les agglomérations de Nantes et d'Angers, d'un guide regroupant les informations sur les dispositifs d'aide aux populations en situation de précarité. L'extension de ce guide aux autres territoires de la région, est à l'étude.
- Expérimentation sur Nantes, puis Angers puis toute la région fin 2017, d'un service d'interprétariat pour les médecins libéraux (généralistes puis toutes spécialités), sous forme téléphonique ou physique via des associations de référence (ASAMLA, APTIRA, ISM).

Par ailleurs, la commission a entrepris de suivre les travaux de l'ARS en matière d'accès aux soins des populations précaires en ambulatoire (participation au PRAPS), et a participé à la rédaction de recommandations de la HAS sur la précarité, publiées en 2017.

### 6.2 PERIMETRE DE LA CONSULTATION ET OUTILS D'AIDE A LA COTATION EN MEDECINE GENERALE LIBERALE

Après l'étude en 2015, portant sur une segmentation théorique de l'activité de médecine générale, deux axes avaient été définis pour la suite : accompagner le changement pour permettre aux médecins de mieux utiliser les nomenclatures des actes (NGAP, CCAM) et travailler sur des nouveaux services que les médecins généralistes pourraient développer à l'avenir.

Un groupe de travail a été constitué afin de réfléchir aux outils facilitant l'accompagnement au changement pour mieux utiliser la nomenclature et diversifier les actes.

Cette action est développée en partenariat avec la coordination des Caisses d'Assurance maladie. Les actions réalisées en 2017 sont :

- La création d'une affiche conjointe URML/Assurance maladie pour le cabinet, visant à informer les patients de la diversité des actes en médecine générale,
- La création sous forme d'un chevalet, de fiches d'information sur les principaux actes en médecine générale, visant à expliquer les règles et des conseils de bonne pratique de ces cotations,
- L'organisation d'un groupe de suivi de ces actions.

D'autres actions sont en développement fin 2017 : mise en ligne de fiches conseils, tutoriels en image sur les actes techniques, recensement d'outils informatiques utiles aux médecins généralistes (applications, sites, messageries...), ateliers.

### 6.3 FINANCEMENT DE LA PARTICIPATION DES MEDECINS LIBERAUX AUX REUNIONS DE CONCERTATION PLURIDISCIPLINAIRE EN CANCEROLOGIE (RCP) DE 2016

Le financement provient d'une part fléchée du fonds d'intervention régional (FIR). Le réseau de cancérologie adresse à l'URML les fichiers des médecins, et l'URML procède à l'indemnisation. Une convention est établie entre l'Union, le réseau ONCO Pays de la Loire et l'ARS. Le montant de 452000 € a été distribué en totalité à 330 médecins libéraux ayant participé aux réunions de concertation pluridisciplinaire de 2016, dont 50 responsables de la coordination. Concernant les réunions de RCP de 2017, la convention a été renouvelée en juin 2017 et l'URML attend l'enveloppe financière en fin 2017.

### 6.4 SOINS NON PROGRAMMES

A la demande d'associations départementales de permanence des soins, l'URML a constitué un groupe de travail pour réactualiser le logiciel Appligarde, logiciel des maisons médicales de garde.

L'URML a missionné l'Observatoire régional de la Santé pour un recensement des travaux et publications traitant des soins non programmés en médecine générale. Ce rapport est publié en ligne.

En radiologie, l'URML participait au comité de pilotage régional et vendéen pour le projet d'une permanence des soins radiologique en télé-imagerie. Ce projet n'a pas abouti.

La permanence des soins des spécialistes en établissement de santé privé a fait l'objet d'un suivi par l'URML, dans le cadre de la commission d'organisation des soins de la conférence de santé et de l'autonomie.

### 6.5 SIMPLIFICATION ADMINISTRATIVE

L'Assurance maladie a répondu aux questions de la commission (liste de simplifications). L'association des Maires de Loire-Atlantique et la Maison départementales des personnes handicapées n'ont pas répondu aux demandes de rendez-vous.

### 6.6 GROUPES QUALITE (APIMED)

L'URML finance en partie le dispositif des groupes qualité : participation à la moitié du financement du salaire du coordonnateur et financement à titre provisoire des collaborateurs, assistants ou remplaçants réguliers intégrant les groupes qualité. L'URML participe au comité de pilotage conjointement avec l'ARS et l'Assurance maladie. Elle est membre majoritaire du conseil d'administration d'APIMED et met à disposition un espace sur son site internet.

### 6.7 UNE NOUVELLE COMMISSION PEDIATRIE

L'objectif de cette nouvelle commission est de réfléchir au périmètre de la consultation de la pédiatrie et à des outils pour l'optimiser.

## 7 ACTIONS D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

### 7.1 JOURNAL

Deux journaux ont été publiés : juillet et décembre 2017.

### 7.2 SITES INTERNET

- ✚ Un nouveau site internet a été développé, avec les caractéristiques nouvelles suivantes :
  - Site « responsive » (adaptable à tous types de formats d'écrans)
  - Sécurisation de documents pour les médecins libéraux inscrits
  - Page d'accueil rénovée
  - De nouvelles rubriques, centrées sur l'objectif de mettre à disposition des « outils pratiques », liens et informations simples pour les médecins libéraux.

Le nouveau site devait être le support pour un annuaire des numéros et mails dédiés aux contacts entre médecins. Cette partie du site a été fermée, compte tenu de l'échec des procédures de remplissage de l'annuaire.

- ✚ Le Site d'annonce de remplacements [www.rempla-paysdelaloire.org](http://www.rempla-paysdelaloire.org) a fait l'objet de mises à jour et d'améliorations, communes aux autres régions qui l'utilisent. Le nombre d'utilisateurs et d'annonces a progressé en 2017.

### 7.3 LETTRE ELECTRONIQUE (NEWSLETTER)

Une newsletter a été mise en place, tous les premiers vendredis du mois, depuis octobre. Elle contient une actualité de la région, des informations utiles pour l'exercice professionnel, et des explications de sigles.

## 8. PARTENARIATS

### 8.1 MISE EN ŒUVRE DES CONTRACTUALISATIONS AVEC L'ARS

Un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens entre l'ARS et l'URML a été signé en décembre 2016, et permet le cofinancement de certaines actions. Les actions suivantes sont concernées :

- Expérimentation de protocoles (dont télémedecine et ECG) entre médecins généralistes et cardiologues libéraux : action terminée, et en voie de prolongation.
- Création et diffusion de protocoles entre médecins généralistes et psychiatres libéraux : action terminée.
- Expérimentation de dispositifs pour aider les médecins libéraux à prendre en charge les populations précaires et allophones : action en cours jusqu'à fin 2018.
- Expérimentation d'action visant à améliorer la démographie de médecine générale en Vendée : action en cours jusqu'au début 2018.
- Expérimentation d'un modèle d'organisation des équipes de soin primaire (ESP), partagé avec l'URPS IDE : action débutée en 2017.
- Expérimentation sur l'amélioration des parcours des patients atteints d'insuffisance rénale chronique, et du dépistage : action débutée en 2017.
- Panel de médecine générale : indemnisation des panélistes. Action terminée.

### 8.2 DEVELOPPEMENT DU PARTENARIAT AVEC L'ASSURANCE MALADIE

Le partenariat avec la coordination régionale des caisses d'assurance maladie, débuté en 2016, s'est amplifié en 2017. Des contacts réguliers ont été instaurés avec la Coordination régionale des caisses d'Assurance maladie autour notamment de trois sujets :

- La communication conjointe sur la nomenclature et la cotation (affiche pour les patients, chevalet nomenclature)
- L'insuffisance rénale chronique (dépistage, information des patients)
- La démographie médicale
- La messagerie sécurisée MSS

### 8.3 PARTENARIATS AVEC LES URPS

Le partenariat avec l'URPS IDE a été un élément fort de 2017, les deux unions ayant noué une convention et partagé un temps plein de chargé de mission en vue de la création d'un modèle original d'équipes de soins primaires.

Il y a eu plusieurs réunions d'échanges globales entre URPS, en particulier sur des sujets tels que les plateformes d'appui, les communautés territoriales professionnels de territoire, les équipes de soins primaires.

A noter :

- Une concertation inter-URPS débutée fin 2017, pour aboutir à une vision partagée des CPTS et des méthodes d'accompagnement.
- Une initiative de projet sur l'insuffisance rénale chronique, partagée avec l'URPS des biologistes ;

#### 8.4 PARTENARIAT AVEC LES SYNDICATS D'INTERNES DE MEDECINE GENERALE

L'URML a signé une convention de partenariat avec le syndicat des internes de l'Ouest, SIMGO, pour plusieurs actions en faveur de l'installation en médecine générale. Des contacts réguliers ont été établis avec le syndicat des internes d'Angers, notamment pour les actions en Sarthe.

#### 8.5 LA CONFERENCE NATIONALE DES URPS-ML ET LES RENCONTRES DE LA BAULE

L'URML fait partie du Bureau de la conférence de la CN-URPS ML. L'URML a répondu à plusieurs enquêtes de la CN-URPS et a participé à plusieurs réunions sur les plateformes territoriales d'appui, et proposé un projet de dépistage des bronchopneumopathies chroniques.

La 13<sup>ème</sup> édition des rencontres annuelles des URPS ML à La Baule, a abordé les sujets suivants : financement du système de santé, bouleversement du colloque singulier par les nouvelles technologies, rôle des médecins libéraux dans la formation des jeunes médecins, contraintes et perspectives du médecin libéral en établissement de santé privé, médecine libérale et systèmes d'information au-delà de nos frontières. Ces Rencontres ont été clôturées par Mme Agnès BUZYN, Ministre de la Santé et des Solidarités.

Le colloque est disponible dans son intégralité, sur YouTube, (accessible via le site internet de l'URML). L'organisation du colloque repose sur les ressources et l'expérience de l'URML des Pays de la Loire. Le temps de travail de l'URML mis à disposition de ce colloque est remboursé par la Conférence nationale des URPS.

L'URML des Pays de la Loire y a présenté des posters : action sur les cotations en médecine générale, action sur la coordination pédiatres-médecins généralistes, expérimentation interprétariat, participation des médecins libéraux aux réunions de cancérologie, expérimentation ECG.

## 9. INSTANCES DE CONCERTATIONS OU SIEGENT DES MEDECINS REPRESENTANT L'URML

<b>Conférence régionale de santé et de l'autonomie</b>	L'URML désigne 2 titulaires et 2 suppléants dans la Conférence régionale de Santé et de l'autonomie (CRSA), et préside la Commission d'Organisation des Soins (CSOS) de la CRSA, instance consultée pour les autorisations d'activité et d'équipement... L'URML est aussi présente dans la commission permanente, instance de gestion de la CRSA
<b>Conférences de territoire (départements)</b>	Les représentants de l'Union sont 3 titulaires et 3 suppléants. Ils participent aux plénières et Bureaux de ces conférences, mais aussi aux groupes de travail qui peuvent en découler. Les conférences de territoire se sont arrêtées au début 2016, en attente des nouveaux Conseils Territoriaux qui les remplacent en 2017
<b>Comités départementaux d'accompagnement des territoires de santé de premier recours (CATS)</b>	L'URML est représentée par un à 5 élus par département
<b>Comité Régional de concertation pour les soins de premiers recours (CORECS)</b>	L'URML est représentée par deux élus
<b>Comités départementaux de l'aide médicale urgente et de la permanence de soins (CODAMUPS)</b>	L'URML est représentée par 8 élus par comité. Cependant il n'y a pas assez d'élus pour occuper les postes prévus par la réglementation. L'URML a signalé cette anomalie à l'ARS et au ministère de la santé
<b>Groupes de travail ARS pour l'élaboration du Projet régional de santé</b>	L'URML a été représentée dans un groupe sur la précarité, sur la médecine polyvalente, le SSR, les soins non programmés, la chirurgie, les soins critiques, les hôpitaux de proximité, l'autisme, les maladies neurodégénératives, les systèmes d'information
<b>Instance régionale d'accompagnement de la pertinence des soins (IRAPS)</b>	L'URML est représentée par un élu
<b>Observatoire Régional de la démographie des professions de santé</b>	L'URML est représentée par un élu
<b>Instance de gestion des financements des maisons de santé</b>	L'URML est représentée par un élu
<b>Comité de pilotage de l'expérimentation de financement de la permanence des soins ambulatoires</b>	L'URML est représentée par un élu
<b>Comité précarité de l'ARS</b>	L'URML est représentée par un élu
<b>Comité régional sur l'insuffisance rénale</b>	L'URML est représentée par un élu

Par ailleurs le Bureau de l'URML a rencontré régulièrement les équipes dirigeantes de l'ARS. Le Président de l'URML a rencontré plusieurs fois la directrice générale de l'ARS, et fin 2017 le nouveau directeur général.



## 10 FONCTIONNEMENT DE L'URML

### 10.1 GESTION DE L'UNION : BUREAUX ET ASSEMBLEES GENERALES

L'Assemblée générale s'est réunie deux fois. Le Bureau s'est réuni chaque mois dont deux fois sous forme de séminaire. Les membres du Bureau se déplacent à l'URML pour gérer les affaires courantes, gérer et coordonner certaines actions de l'URML avec les personnels permanents, travailler aux productions écrites, préparer les Bureaux, les Assemblées générales et autres réunions, rencontrer les institutions partenaires de l'URML.

L'URML a innové en 2017 en proposant une journée de formation sur le système de santé et la gestion de projet, à l'attention de tous les élus et médecins impliqués.

### 10.2 PERSONNEL DE L'URML

L'équipe permanente est composée de 4 personnes (3,5 ETP) : médecin directeur, comptable, collaboratrice chargée du Journal, du site internet et des Rencontres de La Baule, collaboratrice chargée de la coordination générale des commissions.

L'URML accueille en général des stagiaires. L'URML est agréée depuis 2016 pour l'accueil d'internes de santé publique de la Faculté de médecine de Nantes, mais n'a pas encore été choisie comme terrain de stage.

### 10.3 LOCAUX

Les salles de réunions sont prêtées régulièrement aux associations de formation continue des professionnels de santé libéraux.

#### St Sébastien-sur Loire, en Loire-Atlantique

##### 3 salles

13, rue de la Loire – Bâtiment C2

44230 St Sébastien sur Loire



Capacité d'accueil  
Salle 1 divisible - 42 personnes  
Salle 2 - 12 personnes  
Salle 3 - 12 personnes

#### La Roche-sur-Yon – Vendée

##### 1 grande salle

Impasse Bernard Lyot - Immeuble Le Pyramide

- 5<sup>e</sup> étage - La Roche-sur-Yon



Capacité d'accueil  
45 personnes

#### Changé-les-Laval - Mayenne

##### 2 salles

TECHNOPOLIS IV – Bâtiment J - Rue Louis de

Brogie – Changé-les-Laval



Capacité d'accueil  
45 personnes  
salle divisible

#### Le Mans – Sarthe

##### 2 salles

7, allée des Gémeaux – Bâtiment A – Rez-de-Chaussée – Le Mans



Capacité d'accueil  
15 et 42 personnes